

Rechercher (singulier/pluriel)

sur

Période

ou du au

[retour liste de résultats](#)

LA RÉPUBLIQUE
de Seine-et-Marne

Lundi 8 Novembre 2010

FONTAINEBLEAU- FONTAINEBLEAU

Quand le végétal s'installe en ville...

En vous promenant dans le quartier piéton, vous avez sans doute remarqué un changement original sur la façade de l'ancien magasin Paul Campagne : un mur végétal vient d'y être construit.

Du haut de ses cinq mètres, le tout nouveau mur végétal s'étend sur une largeur de plus de neuf mètres et « **répond aux enjeux économiques et environnementaux que pose aujourd'hui l'intégration d'une enseigne commerciale en centre-ville** » explique Sébastien Maniglier, du cabinet XXM architectures (basé à Paris) à l'origine de ce projet. A ses côtés depuis le mois de juin, l'entreprise Greenwall vient de donner vie à cette première devanture végétalisée de l'enseigne Naturalia. Ce commerce d'alimentation biologique est le premier construit dans le département. « **La devanture commerciale existante était constituée d'un mur en crépi ne présentant aucun intérêt architectural. Le mur végétal communique la marque, sur le plan de l'identité et de ses valeurs : la distribution de produits biologiques et une protection de l'environnement** » poursuit l'architecte.



Le mur végétal était finalisé la semaine dernière, le magasin ouvre ses portes mardi

Ecosystème local

Fontainebleau est presque entièrement recouverte d'une forêt composée aujourd'hui de résineux qui fragilise la diversité de l'écosystème. A la demande de la municipalité, le mur intégrera dès le printemps prochain le biotope local et participera ainsi à l'équilibre de la biodiversité. L'exposition nord de cette façade et le PH acide de la sphaigne constituant le substrat du mur végétal permettront d'effectuer une plantation de plantes de sous-bois remarquables issues de la Forêt de Fontainebleau.

Démarche écologique

La réalisation de ce mur végétal permet de répondre aux critères de la Haute Qualité Environnementale : l'évapotranspiration des végétaux en centre-ville permet en effet de lutter contre le réchauffement de la canopée urbaine. La végétalisation verticale permet aussi d'améliorer les performances acoustiques des bâtiments. A noter également qu'une station d'irrigation permettant la récupération de l'eau pluviale est intégrée au dispositif. Une cuve de 600 litres est raccordée à la couverture pour récolter l'eau avant de la filtrer. Un mur végétal coûte environ deux fois moins cher qu'une construction en bois. Sur cette dernière, il y a tout à construire alors que les végétaux ne sont qu'un habillage sur une maçonnerie déjà existante. Un mur végétal de ce type est donc moins coûteux, plus isolant, plus écologique et... très esthétique ! Passez voir vous-même quartier piéton !

Anne TABOUREL

Tous droits réservés : La République de Seine et Marne
EBC3DLF817CR88E34F0EE2A3CC716E63EACCD176C7B5EA